

PA | Bulletin d'information



Bulletin d'information du Programme d'Appui à la Société Civile - N°1 Janvier 2014

Programme d'Appui à la Société Civile

PA SC

الثقة
Démocratie
التشاور
Concertation
الجمعيات
Partenariat
المتابعة
Plaidoyer
التحسيس
Monitoring
المشاركة
Participation
المشاركة
Concertation
Choix
Participation
Monitoring
الاختيار
السراقة
عدالة
Confiance
Société civile
المشاركة
Egalité
تسامح
Associations
ديمقراطية
التحسيس
Société civile
Liberté
المشاركة
Liberté
Egalité
الاصحاح
Participation
Egalité
Liberté
Associations
Monitoring
Plaidoyer
المشاركة
عدالة
Société civile
المشاركة
Egalité
الاختيار
Partenariat

Bulletin d'information

N° 1 - Janvier 2014



برنامج دعم المجتمع المدني
Programme d'Appui
à la Société Civile

Tunisie تونس

Edito

En février 2012, dans le cadre des appuis de l'Union européenne (UE) à la transition démocratique en Tunisie, la Délégation de l'Union européenne en partenariat avec la société civile tunisienne et le Ministère du Développement et de la Coopération Internationale (MDCI) a initié un travail de formulation d'un Programme d'Appui à la Société Civile, intitulé PASC. Cet exercice a été mené sur le terrain avec 150 organisations de la société civile et plus de 60 acteurs publics et d'autres partenaires techniques et financiers dans 20 gouvernorats.

L'accord de partenariat du PASC Tunisie a été signé le 9 juillet 2012 entre la Tunisie et l'UE. Pour répondre aux besoins exprimés par les organisations de la société civile et les institutions tunisiennes, le PASC se met au service des associations et des acteurs publics. Le PASC compte renforcer leurs capacités, leur environnement de travail et procurer une meilleure visibilité à leurs actions. Le PASC a aussi pour objectif d'agir sur la mise en place de cadres d'interaction entre la société civile et les acteurs publics, en tant que partenaires naturels dans le développement et le dialogue.

De la même manière, le PASC se développe avec l'intention de créer des partenariats et synergies sur le terrain avec d'autres initiatives de la société civile et des partenaires techniques et financiers (PTF) qui visent à renforcer la structuration des OSC et des acteurs publics.

Depuis 2013, la Délégation de l'UE en Tunisie, le MDCI, ainsi que les grands réseaux d'associations tunisiennes (RANDET, LTDH, Coalition pour les Femmes de Tunisie) ont démarré une collaboration afin de définir ensemble les étapes pour la mise en oeuvre des 4 axes du Programme:

i) Renforcement des capacités et compétences des OSC et de leurs partenaires publics; ii) Amélioration de l'environnement législatif et institutionnel des OSC; iii) Concertation et partenariats entre OSC et acteurs publics; iv) Appui à des actions pilotes de développement ou de plaidoyer.

Ainsi, il a été décidé qu'un groupe d'entités prendrait en charge la mise en oeuvre des axes de renforcement de capacités et l'accompagnement du dialogue entre OSC et acteurs publics, à travers des bureaux de terrain dans 6 régions de la Tunisie. Dans ce sens, un appel à propositions a été lancé en Août 2012. La qualité et la pertinence des propositions ont imposé une évaluation approfondie de 28 propositions qui a abouti par la sélection d'un consortium en juin 2013.

Ce consortium est composé du Partenariat Européen pour la Démocratie (EPD), du Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (FTDES), de l'Association Tunisienne d'Etude et Recherche en Démocratie et Affaires locales (ATERDAL), de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), et du Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CFAD). La coordination du travail du consortium est assurée par l'unité de gestion du PASC (UGP) qui développe la méthodologie de mise en oeuvre au niveau national et à travers les bureaux de terrain et un réseau de points focaux dans chacun des gouvernorats. Ces bureaux de terrain seront en place et opérationnels en février 2014.

Les 18 mois écoulés depuis la signature de la convention n'ont pas été sans efforts. En effet, l'équipe du PASC, y compris la Délégation de l'UE et le MDCl, a travaillé pour préparer le déploiement régional et affiner la méthodologie aux réalités des régions et aux besoins des organisations de la société civile. Cette phase de démarrage a permis de créer des partenariats, d'identifier des intervenants, de recruter du personnel, de mener des études de terrain, et d'associer les organisations de la société civile et les acteurs publics au programme. Cela a été fait dans l'esprit de pouvoir offrir de l'assistance et de l'accompagnement dans les bureaux de terrain, dès leur ouverture.

Un des résultats importants du PASC en 2013 est la mise en place de la structure de gouvernance, qui se compose d'un Comité de Suivi. Ce comité réuni des représentants de la société civile issus des régions tunisiennes, les réseaux associatifs RANDET, LTDH, et la Coalition pour les Femmes de Tunisie, ainsi que des représentants du MDCl, du Ministère de l'Intérieur, de la Présidence du Gouvernement, du Ministère des Affaires Sociales, et du Ministère des Finances, l'UGP du PASC et la Délégation de l'UE en Tunisie. (voir organigramme page...)

Cette structure permet de valider les orientations du PASC et suivre sa mise en oeuvre, ainsi que de maintenir un échange et flux d'information actualisé sur les enjeux locaux. Cela permet de réviser et ajuster les stratégies du PASC aux besoins réels des populations et organisations de la société civile.

En parallèle, une étude sur les aspects juridiques et l'environnement de travail des associations a été lancée en avril 2013 afin d'analyser les textes juridiques qui ont un impact sur le travail associatif et faire des recommandations pour les améliorer. Cette mission a aussi pour tâche d'identifier les initiatives de concertation, dialogue et partenariat qui existent entre OSC et acteurs publics. Cela permettra de définir outils et étapes pour la structuration de ces initiatives et de réunir les acteurs du développement et de la transition démocratique, dans une même démarche d'atteinte de résultats. (Pour en savoir plus lire l'article « Mission d'appui à l'amélioration de l'environnement institutionnel et légal des organisations de la société civile tunisienne » page 8)

En 2014, le PASC se concrétisera donc dans les régions de Tunisie. Nous vous invitons à saisir les opportunités de formations, de conseils, de mise à disposition d'outils pratiques, ainsi que de la présence des équipes du PASC.

Ce n'est qu'avec l'implication de tous que le PASC pourra renforcer les compétences des organisations de la société civile et les appuyer dans leurs contributions pour l'aboutissement de la transition démocratique et le développement socioéconomique de la Tunisie.

Michel Mouchiroud
Délégation de l'Union européenne en Tunisie

Sommaire

Editorial	03
Le PASC - Tunisie	07
Les bureaux de terrain	08
La Communauté de pratique	09
Mission d'appui à l'amélioration de l'environnement institutionnel et légal des organisations de la société civile tunisienne	10
Comité de suivi	12
Secrétariat Exécutif du Programme	13
Unité de Gestion du Programme (UGP)	14
Liste des acronymes	15

Accord UE - Tunisie

PASC 7M

Comité de Suivi (Orientation et appui technique)

Suivi et Evaluation

Mission d'évaluation à mi-parcours et la fin du PASC ou selon besoin
(0,3M€)

Mission d'appui à l'amélioration de l'environnement des OSC

1. Conception de cadres de concertation et de coopération
2. Indicateurs de mesure de la performance
3. Etude sur l'amélioration du cadre législatif et réglementaire
(0,5M€)

Espace d'apprentissage et de partenariat

Secrétariat du Programme (membres du consortium)
(3,4M€)

Appels à projets

(2,8M€)

Vue d'ensemble du PASC

Le PASC - Tunisie

PASC Tunisie est un programme de coopération entre l'Union européenne (UE) et la Tunisie.

L'objectif global du PASC-Tunisie est d'accompagner la société civile tunisienne dans ses efforts de structuration et consolidation et de renforcer sa contribution effective au dialogue politique et économique, à la consolidation de l'Etat de droit et au développement socio-économiques.

Articulation des activités du PASC-Tunisie autour de quatre axes prioritaires :

1- Renforcement des capacités et compétences des organisations de la société civile ainsi que de leurs vis-à-vis, les acteurs publics, aussi bien au niveau national, régional que local.

2- Actions d'amélioration de l'environnement législatif des organisations de la société civile.

3- Concertation et partenariat entre acteurs et capitalisation de bonnes pratiques.

4-Accompagnement des actions pilotes deterrain et appui en matière de suivi et de plaidoyer.

Qui peut participer au PASC ?

★ Les organisations de la société civile tunisienne

★ Les acteurs publics au niveau national, régional et local

Adhérant aux principes de partenariat et de respect des droits de l'homme.

Comment participer au PASC?

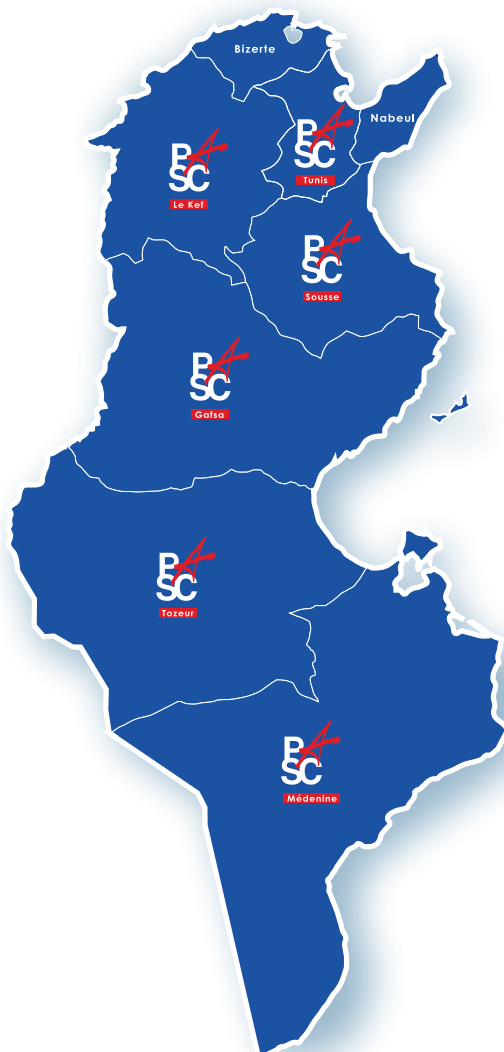
A travers les bureaux de terrain et la communauté de pratique :

★ Des formations ciblées en gestion et gouvernance associatives, communication, dialogue et concertation, accompagnement à la compréhension du cadre législatif, mise en réseau et partenariats...

★ Conseil et accompagnement des acteurs publics et organisations de la société civile.

★ Des appels à propositions pour des actions pilotes, basées sur le partenariat et/ ou le dialogue entre acteurs publics et OSC.

Les bureaux de terrain



Les Bureaux de Terrain ont pour mission de répondre aux besoins les plus urgents de la société civile dans chacune des régions et constituent des points de rencontre et de dialogue avec les acteurs publics des régions et gouvernorats. Ils établissent ainsi des liens de communication permanente avec les acteurs actuels et futurs du développement au niveau local.

En plus d'abriter les activités qui seront menées dans le cadre du programme, ils remplissent une fonction d'assistance directe aux associations dans les domaines nécessaires au déroulement de leurs activités courantes. Agissant comme helpdesk, ils fournissent des informations

actualisées sur des questions clés, offrent des services d'appui et de soutien technique et identifient les besoins en matière de formation à partir des demandes.

Afin de favoriser la mise en réseau des OSC et acteurs publics, chaque Bureau de Terrain couvre des gouvernorats ayant des spécificités communes (socioéconomiques, problématiques du territoire, héritage culturel et environnemental...).

Six bureaux de terrain sont ainsi installés dans les gouvernorats de: Tunis, Le Kef, Sousse, Gafsa, Tozeur et Médenine.

Répartition des Bureaux de terrain du PASC :

★ Bureau de Tunis : Tunis, Manouba, Ariana, Ben Arous, Zaghouan, Bizerte* et Nabeul*

★ Bureau du Kef: Le Kef, Siliana, Beja ,Jendouba et Bizerte*

★ Bureau de Sousse: Sousse, Monastir, Mahdia, Kairouan et Nabeul*

★ Bureau de Gafsa: Gafsa, Sidi Bouzid, Kasserine et Sfax

★ Bureau de Tozeur: Tozeur, Kebili et Gabes

★ Bureau de Médenine: Médenine et Tataouine

** Les délégations du gouvernorat de Nabeul seront divisées entre Tunis et Sousse alors que les délégations du gouvernorat de Bizerte seront partagées entre Tunis et le Kef

Meriem Ben Lamine
Coordinatrice opérationnelle

La Communauté de pratique: plateforme d'apprentissage par le partage

Dans le cadre du PASC, un éventail d'outils informatiques sera mis en place autour de la notion de « Communauté de Pratique » (CdP). Au-delà de la dimension mutualisation des connaissances, la CdP assure une interconnexion entre l'espace physique et l'espace virtuel. La mise en place d'un système informatisé pour échanger les informations et documents entre les OSC peut être enrichie par l'application de la technologie du Web 2.0 afin d'encadrer le travail collectif à partir d'une approche « bottom-up » : les contenus sont fournis par les usagers mêmes, soit les organisations « membres » de la CdP.

La CdP sera, donc, conçue comme une boîte à outils qui offrira des instruments utiles aux OSC pour faciliter leurs activités quotidiennes, ainsi que des modules de formation en ligne fondés sur des outils préexistants d'e-learning. Une interconnexion existe entre les activités réalisées dans un format matériel sur le terrain (formation, accompagnement, échange) et celles menées à l'intérieur de la CdP. Pour participer aux séminaires et ateliers, il faudra avoir complété, au moins partiellement, un ou deux modules en ligne, et ce afin d'ancrer dans les habitudes des OSC l'usage des outils mis à leur disposition.

Cet espace servira aux pratiquants non seulement d'élargir leurs champs de savoir via l'échange et les instruments de formation e-learning, mais également d'avoir un outil de réseautage, de veille et de suivi permanents sur les actions et les activités menées dans le cadre du PASC.

D'autre part, la CdP représentera un Espace d'Apprentissage Collectif qui prendra la forme d'un espace de partage d'information entre « pratiquants » experts dans un domaine concret qui établissent des liens de travail avec leurs homologues afin d'échanger des solutions aux problématiques partagées. Cet espace permettra de reprendre à son compte l'engouement de la société tunisienne, particulièrement les jeunes, vers les réseaux sociaux, ainsi que l'avantage de traiter avec des acteurs potentiels de la société civile déjà bien présents sur internet, qui a été un moyen ayant grandement contribué au changement politique qu'a connu le pays.

Dialogue et formation auront lieu dans un même Espace d'Apprentissage divisé en multiples espaces spécialisés (selon les axes thématiques développés par le projet). La gestion et l'animation de la plateforme seront assurées par le personnel des bureaux régionaux et par un panel d'animateurs choisis au sein des OSC spécialisées dans les différents domaines thématiques. Ces corps de métier représentent de véritables relais pour l'atteinte de nouvelles cibles et la duplication des activités de renforcement de capacités utilisant notamment les réseaux sociaux.

Mohamed Attafi
Responsable Réseautage &
Community Manager

Mission d'appui à l'amélioration de l'environnement institutionnel et légal des organisations de la société civile tunisienne

Comment améliorer les relations entre les acteurs étatiques et la société civile dans la Tunisie de l'aprèsdictature ? Comment plaider en faveur d'un environnement juridique qui permette aux associations de conduire leurs activités en toute sérénité ? Comment travailler à la bonification des relations entre société civile et partenaires techniques et financiers ? Ces questions, qui se posent de manière aigüe presque trois ans après le 14 Janvier 2011, font l'objet d'une étude qui sera présentée en février 2014 et dont le PASC mais aussi les OSC, acteurs publics et PTF pourront utilement s'inspirer dans le cadre de leurs futures activités.

Pour aboutir à des analyses aussi fidèles que possible à la réalité du terrain et recueillir les opinions et les recommandations de ceux qui sont directement concernés, l'équipe de consultants a procédé à la distribution de questionnaires à plus de 800 associations et acteurs étatiques, dans les 24 gouvernorats que compte le pays. Les consultants se sont également déplacés physiquement dans 16 gouvernorats pour conduire plus de 200 entretiens avec la société civile, les acteurs locaux, régionaux et nationaux de l'Etat et divers partenaires techniques et financiers. Prochaine étape, des focus groupes auront lieu au mois de janvier 2014 pour affiner les analyses et la feuille d'action qui sera proposée par les consultants.

D'ores et déjà, les premiers résultats de l'étude montrent que malgré l'absence de cadres formels de concertation, des initiatives voient le jour, spontanément ou avec l'appui de certains partenaires techniques et financiers. La prochaine étape consistera sans doute à offrir un cadre utile au sein duquel les différentes parties prenantes trouveront les moyens et les outils de se concerter et de tisser des partenariats pérennes et durables.

Par ailleurs, si le cadre juridique global relatif à l'activité associative a évolué très favorablement depuis la révolution, des difficultés d'application sont constatées, qui sont dues parfois à l'imprécision des textes et souvent au manque

de capacités des associations à se conformer à leurs obligations, en particulier administratives et comptables. La question se pose également quant à l'utilité de réformer le cadre fiscal et social, afin que celui-ci soit un facteur d'incitation à l'engagement au sein de la société civile.

Enfin, si les partenaires techniques et financiers se sont avérés être d'un soutien précieux dans le processus de transition, des ajustements sont nécessaires afin d'améliorer la communication entre les associations et ces derniers pour réaliser les objectifs d'égalité et d'équité entre des associations aux horizons géographiques et sociaux divers et aux compétences parfois très inégales. Cette communication permettra en outre de donner aux partenaires techniques et financiers la possibilité d'élaborer leurs stratégies en étant au plus près des réalités du terrain.

Il est à rappeler que cette étude s'insère dans le cadre du PASC et a vocation à influencer utilement et positivement sur les actions des OSC, acteurs publics et PTF, en leur donnant à la fois les clés de compréhension et les recommandations pertinentes pour optimiser au mieux son accompagnement et ses interventions.

*Juan Enrique Nicolas Adan
Chef d'équipe*

The background features large, light blue, semi-transparent letters. On the left, the letters 'D' and 'R' are stacked vertically. On the right, the letters 'S' and 'O' are stacked vertically. The text 'Gouvernance du Programme' is centered horizontally between the 'R' and 'S' levels.

Gouvernance du Programme

Comité de Suivi

Afin de veiller à l'application des quatre principes susmentionnés, le Programme d'Appui à la Société Civile institue un **Comité de Suivi** qui assurera le suivi de toutes ses activités liées au renforcement des capacités, à l'amélioration du cadre juridique et de l'environnement institutionnel, et la mise en place de cadres de concertation, en vue de renforcer la contribution effective des organisations de la société civile tunisienne au dialogue politique, à la consolidation de l'Etat de droit, à la démocratisation et au développement socio économique de la Tunisie.



Secrétariat Exécutif du Programme

Le Secrétariat Exécutif est un consortium formé à la fois :

- ✧ d'organisations de la société civile fortement expérimentées en matière de renforcement de capacités avec une vocation de plaidoyer et de structuration
- ✧ d'acteurs publics exerçant sur tout le territoire dans divers secteurs, ayant principalement une vocation d'enseignement et de recherche.

Le **Secrétariat Exécutif** est responsable de la composante relative au renforcement des capacités des acteurs associatifs et publics. Il propose, en étroite collaboration avec le **Comité de Suivi**, la programmation des activités menées par les bureaux de terrain à partir des besoins identifiés au niveau local.

Forum Tunisien
pour les Droits
Économiques et Sociaux
(FTDES)

École Nationale
d'Administration
(ENA)

EUROPEAN
PARTNERSHIP FOR
DEMOCRACY

Chef de file

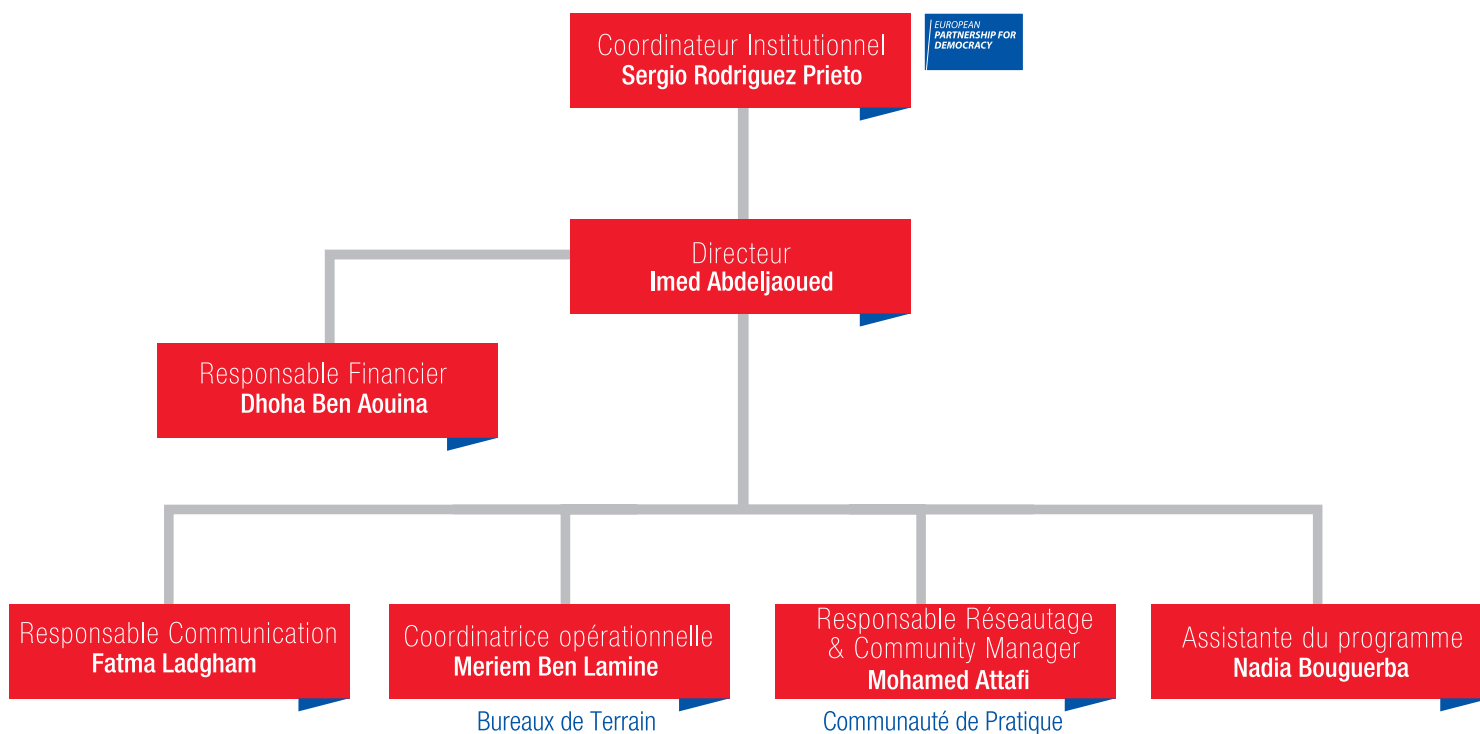
Association Tunisienne
d'Études et de Recherches
en Démocratie et Affaires Locales
(ATERDAL)

Centre de Formation et
d'Appui à la Décentralisation
(CFAD)

Unité de Gestion du Programme (UGP)

L'**UGP** est le bras technique du secrétariat exécutif, remplissant trois fonctions clés qui ne peuvent être assurées que de façon centralisée :

- ★ la gestion financière et technique de la composante de renforcement des capacités, en conduisant les relations avec la Délégation de l'UE et les acteurs concernés par les activités du PASC ;
- ★ l'élaboration des plans d'action semestriels soumis pour validation au Comité de Suivi à partir des actions identifiées par les Bureaux de Terrain ;
- ★ la coordination des activités développées dans les Bureaux de Terrain afin de détecter les synergies et capitaliser les ressources.





Liste des acronymes

CdP : Communauté de pratique

CFT : Coalition pour les Femmes de Tunisie

EPD : European Partnership for Democracy

IFEDA : Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations

LTDH : Ligue tunisienne des droits de l'Homme

MDCI : Ministère du Développement de la Coopération Internationale

OSC : Organisation de la société civile

PTF : Partenaire technique et financier

RANDET : Réseau Associatif pour la Nature et le Développement en Tunisie

UE : Union européenne

UGP : Unité de gestion du programme

Contacts

PASC - Tunisie

Unité de Gestion du Programme (UGP)

Adresse postale: 36, rue El Emir Abdelkarim- Mutuelleville

1082 Tunis, Tunisie

Tel: +216 71 285 650

Fax: +216 71 792 554

E-mail: contact@pasctunisie.org

Site web: www.pasctunisie.org

 @pasctunisie

 /pasctunisie

Bureau de Tunis

E-mail: contact.tunis@pasctunisie.org

Bureau de Sousse

E-mail: contact.sousse@pasctunisie.org

Bureau du Kef

E-mail: contact.kef@pasctunisie.org

Bureau de Gafsa

E-mail: contact.gafsa@pasctunisie.org

Bureau de Tozeur

E-mail: contact.tozeur@pasctunisie.org

Bureau de Médenine

E-mail: contact.medenine@pasctunisie.org

Délégation de l'Union européenne en Tunisie

Adresse : Rue du Lac Biwa - Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie

Tel: +216 71 960 330

Fax: +216 71 960 302

E-mail: delegation-tunisia@eeas.europa.eu

Site web: http://eeas.europa.eu/delegations/tunisia/index_fr.htm

Ministère du Développement et de Coopération Internationale

Adresse : Place Ali Zouaoui, 1069 Tunis, Tunisie

Tel: +216 71 240 133

Fax: +216 71 351 666

E-mail: webmaster@mdrp.gov.tn

Site web: www.mdc.gov.tn